

Profil de risque libre passage

Preneur de prévoyance

Nom	_____	Prénom	_____
Date de naissance	_____	N° d'assuré / N° AVS	_____
Adresse	_____	NPA / Lieu	_____
Etat civil	_____	Téléphone	_____

Nous vous prions de répondre aux questions suivantes, afin que nous puissions évaluer vos besoins d'investissement et les harmoniser avec vos autres avoirs. Même si la loi sur le libre passage ne connaît pas de règles quant à la forme et à la profondeur de l'information sur les risques, nous évaluons votre capacité de risque ainsi que votre propension au risque lors d'un processus structuré qui nous permettra de vous proposer une stratégie d'investissement adaptée à votre profil de risque. Vous avez bien sûr la possibilité de choisir une stratégie moins risquée que celle qui vous est recommandée. A partir d'une fortune de libre passage au-delà des CHF 500'000.00, nous offrons des stratégies d'investissement individuelles. Toutes les stratégies proposées sont en accord **avec l'ordonnance sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (OPP2)**.

Question 1

Quel est le pourcentage de votre capital de libre passage en comparaison avec la totalité de votre fortune ?

- | | | | |
|---------------------------------|----------|----------------------------------|-----------|
| <input type="checkbox"/> 0-25% | 0 points | <input type="checkbox"/> 50-75% | 8 points |
| <input type="checkbox"/> 25-50% | 4 points | <input type="checkbox"/> 75-100% | 12 points |

Question 2

Votre capital de libre passage, combien de temps persistera-t-il? Les prestations de libre passage prennent fin en cas de retraite, d'adhésion à une caisse de pension, d'entreprise d'une activité lucrative indépendante, en quittant la Suisse définitivement ou encore suite à un versement anticipé, destiné à l'achat de son propre logement.

- | | | | |
|----------------------------------|----------|---|----------|
| <input type="checkbox"/> 0-2 ans | 8 points | <input type="checkbox"/> 5-10 ans | 2 points |
| <input type="checkbox"/> 2-5 ans | 4 points | <input type="checkbox"/> 10 ans ou plus | 0 points |

Question 3

Aimeriez-vous investir dans des actions ?

- | | | | |
|------------------------------|----------|------------------------------|-----------|
| <input type="checkbox"/> Oui | 0 points | <input type="checkbox"/> Non | 50 points |
|------------------------------|----------|------------------------------|-----------|

Question 4

Mes connaissances des marchés financiers :

- | | | | |
|---|----------|--|----------|
| <input type="checkbox"/> Pas de connaissance | 6 points | <input type="checkbox"/> Moyenne connaissances | 2 points |
| <input type="checkbox"/> Peu de connaissances | 4 points | <input type="checkbox"/> Bonnes connaissances | 0 points |

Question 5

Mes expériences quant à des investissements financiers :

- | | | | |
|---|----------|--|----------|
| <input type="checkbox"/> Pas d'expérience | 6 points | <input type="checkbox"/> Je fais des transactions boursières | 2 points |
| <input type="checkbox"/> J'ai déjà fait des investissements dans des fonds de placement | 4 points | <input type="checkbox"/> Je suis un investisseur expérimenté | 0 points |

Question 6

Disposez-vous d'autres capitaux de prévoyance ?

- | | | | |
|--------------------------------|----------|--|----------|
| <input type="checkbox"/> aucun | 6 points | <input type="checkbox"/> compte 3ème pilier, assur. vie, assur. de risque, assurance de capitaux | 0 points |
|--------------------------------|----------|--|----------|

Question 7

Si un investissement perd de la valeur, mais les perspectives sont bonnes, je

- le vend quand-même. 8 points rachète des parts supplémentaires. 0 points
 garde l'investissement. 4 points

Question 8

Quel type d'investisseur êtes-vous?

- Je suis un investisseur très axé sur la sécurité et je n'accepte que peu de fluctuations 8 points Je prends des risques d'investissement de manière consciente, si cela me permet d'augmenter mes rendements à long terme. 0 points
 La sécurité est importante pour moi, mais en visant des rendements au-delà de ceux d'un compte d'épargne, j'accepte des risques limités 4 points

Stratégie d'investissement recommandée :

Total des points : _____

- Jusqu'à 30 points stratégie OPP 40
30 à 50 points stratégie OPP 25
A partir de 50 points stratégie OPP 0

Ordre d'investissement

Stratégie d'investissement sélectionnée (peut-être moins risquée que la recommandation)

- OPP 0 OPP 25 OPP 40 individuelle

En cas d'un investissement partiel

Montant Stratégie OPP 0

Montant Stratégie OPP 25

Montant Stratégie OPP 40

Montant Stratégie individuelle

Lors de l'achat, des frais de 0.5% seront directement déduits du volume d'investissement

Lieu et date

Signature de la personne assurée

Signatures des conseillers avenirplus

Par votre signature vous confirmez que les informations ci-dessus vous concernant sont correctes et que vous êtes d'accord avec les dispositions selon l'article n° 6 du règlement de l'AVENIRPLUS Fondation de libre passage. Les souscriptions/rachats de parts sont exécuté(e)s le plus vite possible, soit lors du prochain terme hebdomadaire.

Extrait de l'article n° 6 du règlement

L'assuré peut mandater la fondation d'investir son capital de libre passage entièrement ou en partie en titres. L'assuré choisit principalement entre trois stratégies qui se différencient l'une de l'autre par leurs quotas investis en actions. Les investissements sont faits en accord avec les articles n° 49-60 de l'ordonnance sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (OPP 2).

L'assuré a la possibilité d'acquérir ou de vendre des titres sur une base hebdomadaire. Le prix des titres correspond au cours calculé le jour de l'évaluation.

Pour la partie du patrimoine investie en titres, aucune prétention ne peut être prise en considération ni concernant un taux d'intérêt minimal, ni concernant la préservation du capital. C'est l'assuré qui assume le risque du placement.